

Chalette

Magazine municipal / n°44 / novembre 2013



Place Commune

www.ville-chalette.fr

Fête des sports
P.13



Conseil municipal
des enfants
P.4



Retour sur les
rencontres d'octobre
P.9.10.11



Dossier :
Retour sur les rencontres
d'octobre

Rétrospective d'octobre



Réception des jeunes diplômés



Inauguration de la rénovation de la crèche



Portes ouvertes du nouveau groupe scolaire du Bourg



La Municipalité a tenu à recevoir les jeunes qui ont travaillé dans le cadre des contrats d'insertion, à la réalisation du nouveau groupe scolaire du Bourg



Visite commentée de la nouvelle école du Bourg lors des portes ouvertes



Portes ouvertes du nouveau collège Pablo-Picasso, ici le CDI (Centre de Documentation et d'Information)



La Compagnie MPORE a conquis le public du Hangar par la grâce de leurs danses

Les lauréats du concours des maisons et balcons fleuris

Prix d'originalité
Mme DELMOTTE Gwenaëlle
LANCY
Catégorie 1A
Mme REGOUBY Cécile
LANCY
Catégorie 1B
Mme SABROU Nicole
LANCY
Catégorie 3-4-5-7
Mme NESKOVIC Dusica
BOURG
Catégorie 15
Mme GIL LECLERC Carmen
BOURG



Sommaire

P2- Rétrospective d'octobre

P3- Actualités

Rues de la Folie et Arago, des locataires furieux !

P4- On en parle

Conseil municipal des enfants, de jeunes élu(e)s motivé(e)s

P5- L'invité du mois

Un vétéran qui en veut !

P6- Vivre ensemble

Semaine de la solidarité internationale du 16 au 24 novembre

P7- Développement durable

Un test d'étanchéité à l'air pour la nouvelle école du Bourg

P8- Du côté de la radio

No Sign Nothing remporte le Label de C2L

P9-10-11- Dossier

Retour sur les rencontres d'octobre

P12- Arts et culture

Les 30 novembre et 1^{er} décembre au Hangar 5^{ème} édition du Festival Autrement, autres mots

P13- Sports et Loisirs

La Ville met à l'honneur ses associations et clubs sportifs

P14- A travers la ville

20 bougies pour l'association du Château de Sable

P15- Histoire d'avant

Commémoration du centenaire de la guerre 14-18

P16- A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, D. Creff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10

Imprimé sur papier 100% recyclé avec
des encres végétales par
ORIENT EXPRESS : 01 40 64 44 10

Actualités

Rues de la Folie et Arago Des locataires furieux !

En participant à la réunion organisée avec le bailleur « Vallogis » le samedi 28 septembre dernier, les locataires des rues de la Folie et Arago étaient bien décidés à faire entendre leur colère et demander des comptes, ce qu'ils ont fait !

L'objet du délit : une augmentation des provisions de charges à venir pouvant atteindre pour certains locataires les 100 % ! Une dame bénéficiant du R.S.A. ⁽¹⁾ lève la main : « Comment vais-je m'en sortir ? » Un monsieur poursuit : « Je vais devoir payer 200 euros de plus de charges, comment je fais pour manger ? » Une autre personne, à bout, suggère que les locataires ne paient pas cette augmentation. Les interventions se succèdent, toutes laissant éclater la colère et le ras-le-bol.

Des explications qui ne convainquent pas

L'exaspération des locataires est à son comble. Face à ce déferlement de mécontentements que l'on comprend, les deux représentants de la société Vallogis tentent d'apporter des explications : « L'augmentation s'explique par un hiver rigoureux qui s'est étalé jusqu'au 7 juin. En 2011, l'hiver a été doux et des remboursements ont été effectués. Cette année nous tablons sur une augmentation de 19 %, aujourd'hui elle atteint déjà 13 % ; nous tentons d'évaluer au mieux pour vous éviter de trop grosses augmentations. » « Soit », précise une intervenante, « mais si votre prévision est de 19 %,



Accompagnés par les représentants de la CNL, les locataires font entendre leurs droits auprès des dirigeants de Vallogis à Montargis

comment expliquez-vous qu'elle atteigne 100 % sur nos factures ? » Les explications apportées par le représentant de Vallogis ne sont pas satisfaisantes. Un représentant de la Confédération Nationale du Logement (C.N.L.) prend la parole : « Comment se fait-il que Vallogis ne suive pas les recommandations du Gouvernement en matière d'augmentation de loyer (+ 2 %) ? Et depuis la fusion, la C.N.L. n'a plus de représentant au Conseil d'Administration ; il n'y a plus de concertation en amont ». Un des représentants de Vallogis

explique qu'il est prévu de mettre en place, quartier par quartier, des concertations avec des représentants de locataires, d'élus et la C.N.L.

Plus de concertation et de transparence

Pour sa part, le Maire, à l'origine de cette rencontre, résume en précisant « que les locataires n'ont pas confiance dans la gestion de Vallogis et qu'il convient de la rétablir. Il y a besoin de transparence et je soutiens la proposition de la C.N.L. de demander un audit à la Mission Interministérielle d'Inspection du Logement Social (M.I.I.L.O.S.). Pour l'heure je souhaite plus de concertation et que cette dernière ait lieu au moment du calcul des charges afin que les élus et les locataires se fassent entendre. Il faut que les charges soient calculées au plus juste et s'étalent sur dix mois ». La réunion s'achève par la demande aux représentants de Vallogis de transmettre ces revendications. Affaire à suivre.

⁽¹⁾ Revenu de Solidarité Active.



On en parle...

Conseil municipal des enfants De jeunes élu(e)s motivé(e)s



Ce sont des élus un peu plus jeunes que de coutume qui ont investi la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville ce 25 septembre à l'occasion de l'installation du Conseil municipal des enfants, élu le 30 mai dernier.

La séance s'est ouverte par la remise à chaque conseiller d'un badge mentionnant leur nom et par la désignation d'un secrétaire de séance. Le Maire a tenu à souhaiter la bienvenue aux nouveaux édiles ainsi qu'un travail utile à chacun, au groupe et à tous les enfants de Chalette, lequel est également un apprentissage de la citoyenneté.

Mis à part l'installation du Conseil, trois autres points étaient à l'ordre du jour de ce premier Conseil : débat et vote du règlement intérieur, répartition des groupes de travail par thème, fixation de la régularité des réunions et de la date pour la prochaine réunion des groupes de travail, sans oublier les questions diverses.

Après avoir été l'objet de plusieurs demandes de précisions, de questionnements et d'explications de formulations, telles que quorum, huis clos, vote à main levée, majorité, le règlement intérieur a été adopté par 26 voix et 2 abstentions.

Puis trois groupes de travail ont été constitués : *la vie dans la ville* (vie à l'école, aires de jeux, équipements



sportifs), *environnement / développement durable*, et *solidarité / communication* (des candidats ayant souhaité la création d'un journal). À noter que le groupe de travail *environnement / développement durable* a fait l'objet de plusieurs interventions et a suscité la participation de nombreux conseillers. Ces échanges, à terme, ont permis d'expliquer par des exemples concrets le concept de développement durable. L'installa-

tion des trois groupes de travail a été adoptée à l'unanimité, soit 28 voix.

La première réunion des groupes de travail aura lieu le 20 novembre. À noter que les conseillers municipaux enfants seront conviés aux manifestations suivantes : la cérémonie du 11 novembre et la semaine de la solidarité internationale (troisième semaine de novembre).

B.Taleb



Répartition des élus présents par groupe de travail

La vie dans la ville	Environnement / Développement durable	Solidarité / Communication
Clément	Nada	Ugo
Amin	Yannis	David
Sheïma	Charlotte	Bari
Chiffâa	Iliès	Elya
Shabi	Joumène	Omer
Fatimata	Logan	Rym
Sérine	Masten	Alexis
Sarah	Jessica	Camille
Mohand		Enora



Christophe Bouvet

Un vétéran qui en veut !

Sociétaire de l'U.S.C. Taekwondo, Christophe Bouvet voit le jour en 1973, un certain 17 avril, du côté de Sablé-sur-Sarthe.

Il quitte sa ville natale à 18 ans, en 1991, pour satisfaire à ses obligations militaires. Un an plus tard, il arrive dans la capitale afin de trouver un emploi dans le milieu de la restauration, en cuisine. Plus jeune, Christophe se voyait plutôt comme serveur mais, n'ayant pas trouvé d'employeur, il prend la direction des petits plats à préparer.

>USC Taekwondo

Dojo Jean-Zay
Allée Jean-Zay Chalette
Mamoudou Bassoum
Tel : 06.98.89.44.24
Adresse postale :23, rue
Hélène-Boucher - Chalette

C'est titulaire d'un B.E.P. qu'il exerce aujourd'hui son métier qui est aussi « sa passion », se plaît-il à dire.

1992, c'est également cette année-là qu'il rencontre sa compagne, Marjorie, avec qui il a trois enfants : deux filles, Madison et Morgane, et un garçon au prénom peu commun, Maddox.

Ce n'est qu'en 2005 que ce natif de la Sarthe arrive à Chalette après l'arrêt d'une activité professionnelle, mais aussi parce que sa compagne a des attaches familiales dans l'agglomération.

La Fête du sport de Chalette passe par là

Fraîchement arrivé, il se met en quête d'une activité pour le soir. Et c'est alors que se déroule la Fête du sport à Chalette qu'il a un flash pour le taekwondo, une discipline alors toute nouvelle dans la commune. Aussitôt il prend contact avec Mamoudou Bassoum, entraîneur du club. Le feeling passe immédiatement et c'est la signature.

Pourtant inscrit à l'U.S.C. Taekwondo, il lui sera infidèle pendant quatre ans, pour diverses raisons, en rejoignant le club de Clamart.

La pratique de cette discipline est pour lui une grande première ; jamais auparavant il ne s'était essayé à un sport. Et le moins que l'on puisse dire c'est que cela ne lui a pas fait de mal car de 84 kilos il y a huit ans, il passe à 67, un poids qu'il juge plus « conforme » du haut de son mètre soixante-dix-sept.

Un beau palmarès

Le taekwondo est devenu pour lui « un véritable besoin, une semaine sans en

faire et il y a un manque ». En temps normal, ce sont dix heures d'entraînement par semaine mais cela passe à huit heures par jour à l'approche d'une compétition avec l'appui de ses entraîneurs Mamoudou Bassoum et Frantz Michaud (ex entraîneur de l'équipe de France à l'I.N.S.E.P.*).

Et cela paye car il a déjà un beau palmarès derrière lui :

- quatre fois champion départemental,
- trois fois champion régional,
- une fois deuxième en championnat régional,
- deuxième en championnat de France à Monaco,
- premier en championnat de France 2013,
- troisième au « World Master Game » de Turin (Italie) le 9 août 2013.

La saison 2012-2013 lui a permis aussi de décrocher sa ceinture noire premier dan.

Encore de nombreux objectifs

Mais cet « éternel insatisfait », selon sa femme, ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin, ses prochains objectifs étant le championnat d'Europe à Nice en 2015, et le championnat du monde à Auckland en Nouvelle-Zélande en 2017.

Et cette passion pour le taekwondo, il la transmet à toute la famille qui se sent « fière » de ses résultats, en particulier à ses enfants. Sa fille Madison l'a pratiqué durant trois ans et a obtenu une deuxième place lors d'un championnat de France et Maddox, du haut de ses cinq ans, est devenu lui aussi un véritable « accro ».

P.Avezard

* Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance.

Vivre ensemble

Semaine de la Solidarité internationale du 16 au 24 novembre

Depuis 1998, la troisième semaine de novembre est consacrée à la Solidarité internationale. Rendez-vous de sensibilisation à la solidarité internationale et au développement durable, elle allie réflexion, créativité et convivialité afin de dépasser nos idées reçues, d'échanger et de s'interroger sur ce que nous pouvons faire pour rendre ce monde plus solidaire, agir pour plus d'équité, de justice et de solidarité partout, que ce soit à travers nos actes quotidiens les plus simples ou les plus engagés.

Des initiatives partout en France et à Chalette

Tous les jours, des bénévoles, des salariés s'impliquent dans des projets de solidarité internationale comme à Chalette avec les jumelages, par exemple,

mais aussi dans bien d'autres initiatives. Par des gestes concrets (en achetant ou voyageant solidaire, en épargnant éthique, en interpellant les décideurs...), des citoyens tentent de comprendre le monde et de promouvoir des relations Nord-Sud plus justes. C'est pour valoriser ces engagements que la Semaine a été créée et que la Ville de Chalette participe chaque année à cette initiative pour sensibiliser les Challetois aux questions de solidarité internationale par divers moyens : conférences, spectacles, ateliers, jeux, projections - débats, expositions...

Les Droits de l'enfant à l'honneur

Chaque année, un thème est choisi. Pour 2013, sur le plan régional l'idée retenue est celle des Droits de l'enfant dans toute leur diversité. Et l'actualité nous montre, hélas, que malgré la convention internationale des Droits de l'enfant, dont la date anniversaire est le 20 novembre, ces derniers ne sont pas toujours respectés. Que ce soit aux quatre coins du monde, en Syrie par exemple, ou même en France lorsque des enfants sont maltraités ou expulsés, il convient de rester vigilants et d'agir pour que les droits des enfants du monde entier soient considérés et honorés. Gageons que cette nouvelle édition de la Semaine de la Solidarité internationale y contribuera.

B.Taleb

Programme de la semaine

Samedi 16 novembre :

- toute la journée dans la boutique d'Artisans du Monde, avenue Jean-Jaurès, exposition et débat sur le travail des enfants,
- lancement et présentation des actions 2013 sur les ondes de Radio C2L, dans le Mag de William.

Mercredi 20 novembre :

- grande journée d'actions au Centre de loisirs Louis-Aragon avec la présentation de diverses expositions : une réalisée par l'UNICEF ⁽¹⁾ sur les droits des enfants, une sur les enfants du Rwanda, une sur les enfants de Palestine et une sur le travail des enfants,
- de 17 heures 30 à 18 heures, vernissage officiel des expositions avec les élus et les partenaires.

⁽¹⁾ Fonds des Nations Unies pour l'enfance

⁽²⁾ Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

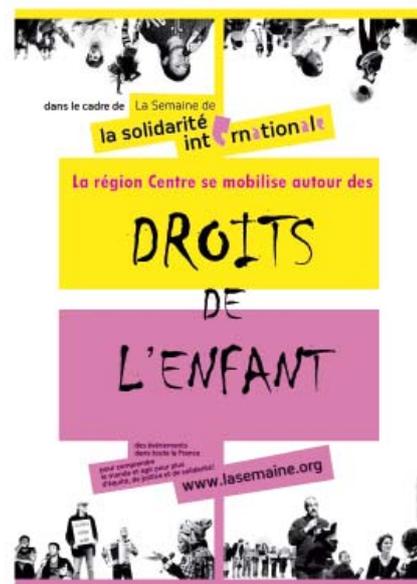
Vendredi 22 novembre :

- projection du film « Just the wind » à l'AlTiCiné (le film raconte l'immigration de familles rom) suivie d'un débat animé par un spécialiste d'Amnesty International qui abordera le dossier très actuel des Roms.

Les participants à la Semaine de la Solidarité internationale : services municipaux de la Ville, M.R.A.P. ⁽²⁾, Femmes solidaires, Artisans du monde, Agir pour la Palestine, Ibuka - cellule locale.

La Semaine de la Solidarité internationale en quelques chiffres :

- 40 réseaux nationaux
- 23 organisations au comité de pilotage
- près de 700 acteurs, dont 130 collectifs
- 2 200 manifestations, soit 7 000 animations



Des aides financières pour la rénovation énergétique

« J'éco-rénove, j'économise »

Le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat lancé en mars 2013 vise à rénover 500 000 logements par an, réduire de 38% les consommations énergétiques du secteur du bâtiment et y créer ou maintenir 75 000 emplois, tout en luttant contre la précarité énergétique.

Dans ce cadre, le dispositif « j'éco-rénove, j'économise » a créé deux primes exceptionnelles d'aide à la rénovation énergétique qui peuvent être adossées à des dispositifs fiscaux, des subventions ou des prêts déjà existants. Près de 2/3 des ménages français sont éligibles à ces primes. Les aides, prêts et subventions peuvent se cumuler et financer jusqu'à 80% des travaux.

Quelles sont ces aides financières ?

Aides nationales :

Des subventions de l'Anah pour les propriétaires occupants modestes (**35 à 50 % du montant HT des travaux**) et pour les propriétaires bailleurs (**25 % du montant HT des travaux**)

- Une prime exceptionnelle de l'État (programme Habiter Mieux) qui vient s'adosser aux aides de l'Anah : **à partir de 3000€** pour les propriétaires occupants modestes et **2000€** pour les propriétaires bailleurs
- Une prime exceptionnelle incitative de **1350€** pour les ménages à revenus intermédiaires
- L'éco-prêt à taux zéro (Eco-PTZ) : **20 000 à 30 000€**
- Le Crédit d'Impôt Développement Durable (CIDD) : entre **11 et 40 % du montant TTC du matériel installé**

Aides régionales :

- Dispositif de financement d'un audit thermique du logement : ENERGETIS (**350€ sur une prestation de 550€**)
- Dispositif de prêt à taux zéro : ISOLARIS (**à partir de 5 000€**)

Aides locales :

- Prime d'aide à la rénovation énergétique du Conseil général sur son territoire de gestion (**250 €**)
- Primes d'aides à la rénovation énergétique des collectivités locales ayant mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur leur territoire (OPAH).

Réunion « Tu perds watt »

A l'occasion de la réunion « Tu perds watt », qui se déroulera à Chalette le 19 novembre à 18 h 00 à la maison des associations, (voir affiche ci-dessous) et animée par un technicien de l'ADIL-ESPACE INFO ENERGIE du Loiret vous pourrez discuter et échanger en toute convivialité sur les solutions adaptées pour réaliser des économies d'énergie chez vous en réduisant votre facture et être informés sur les aides dont vous pouvez bénéficier.

19 NOV. 2013 **INVITATION** **18h00**
à la Maison des associations,
32 rue Claude Debussy à CHALETTE SUR LOIRET

RÉUNION « TU PERDS WATT »
POUR TOUT SAVOIR SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
VENEZ NOMBREUX POSER VOS QUESTIONS
AU CONSEILLER DE L'ADIL-ESPACE INFO ÉNERGIE

JÉ VEUX CHANGER MA CHAUDIÈRE. EXISTE-T-IL DES AIDES ?

JÉ VEUX AMÉLIORER LE CONFORT THERMIQUE DE MA MAISON, COMMENT FAIRE ?

EST-IL VRAI QU'UN DEGRÉ EN MOINS C'EST 7% D'ÉCONOMIE ?

Chalette sur Loiret, Loiret, ADIL-Espace Info Énergie, etc.

Du côté de la radio...

No Sign Nothing remporte le Label de C2L !



Samedi 28 septembre, Radio Chalette est devenue officiellement C2L, « depuis Chalette, la radio entre Loire et Loing » à l'occasion de la finale de la deuxième édition du Label Trep au Hangar qui a été gagnée par le groupe orléanais des No Sign Nothing.

« **S**ultans of swing » des Dire Straits. C'est la première musique diffusée par Didier Roquet et Raymonde Blondel lors de l'ouverture de l'antenne de Radio Chalette le 2 décembre 1982. Trente-et-un ans plus tard, pour le lancement de C2L lundi 30 septembre 2013 sur 89.3, c'est ce même Didier Roquet - aujourd'hui directeur de la radio - qui a programmé à nouveau ce titre des Dire Straits lors de sa prise d'antenne à six heures du matin tout en annonçant d'une voix emplie d'émotion : « C2L remplace Radio Chalette, c'est officiel et on a mis tout ça en place à partir de minuit. Toute l'équipe de C2L vous souhaite une très bonne journée ». Ce même jour, les animateurs se sont relayés durant trois heures au micro de C2L pour présenter leurs émissions et chroniques autour d'un petit déjeuner convivial dans les studios et célébrer cet événement.

L'aventure de la radio libre de l'est du Loiret continue donc avec, actuellement, une trentaine de bénévoles réguliers et passionnés qui animent

ce média unique de proximité par des émissions et chroniques variées telles que du jardinage, du cinéma, de la cuisine, de la santé, du sport ou encore des musiques du monde...

Lors de la soirée d'inauguration samedi 28 septembre au Hangar, le nouvel habillage sonore a été présenté ainsi que le tout nouveau site Internet créé par le graphiste bénévole et animateur de l'émission « Monkey Bizness », Pascal Weber. Quant au Président de C2L, Christophe Vilain, il a expliqué dans son discours que « C2L est une radio associative. 90 % des programmes sont créés par la radio qui restera un média citoyen, participatif, qui contribue à l'éducation populaire avec des valeurs de solidarité et d'échanges. »

Lors de la cérémonie, la Municipalité, partenaire historique de la radio depuis plus de trente ans, était représentée par le maire de la ville, Franck Demaumont, qui a souligné que « cette évolution de nom est un événement pour tous les habitants du Gâtinais ».



Didier Roquet, Christophe Vilain et Guylaine Gouffier

Les No Sign Nothing sur un petit nuage !

La soirée s'est poursuivie par la finale du Label Trep qui a attiré plus de 500 spectateurs. Trois groupes de la région de qualité se sont produits sur scène pour un set de 45 minutes chacun. Après les Ni-queue-ni-tête l'an dernier, c'est pour cette édition 2013 le groupe orléanais de rock alternatif des No Sign Nothing qui a décroché la victoire. Âgés seulement de 18 et 19 ans, Mélodie, Chloé, Thomas et Arnaud ont emporté à la fois l'adhésion du public et celle du jury grâce à leur professionnalisme et leur maturité musicale. La voix douce et puissante de la chanteuse Mélodie n'a pas manqué non plus de séduire les spectateurs. Quant aux deux autres formations, le groupe de métal La Logique du pire s'est classé troisième et les Ted Valium, plus électro, ont terminé deuxième notamment grâce à leur excentricité et leurs instruments bizarres.

Tous les groupes intéressés pour participer à la troisième édition du Label Trep en 2014 peuvent d'ores et déjà s'inscrire sur le site Internet www.labeltrep.fr.

Déborah Creff



Les gagnants du Label tremp 2013

Les centres de santé : une réponse au désert médical ?



Il y a un an, nous abordions dans le dossier du Chalette Place Commune du mois d'octobre (n° 31) la santé. Depuis, l'accès aux soins pour tous est devenu un problème crucial, voire vital, un peu partout en France et notamment sur notre territoire. À l'occasion de la conférence - débat organisée mardi 15 octobre dernier par le SE.MU.R.P.A. et animée par le Docteur Éric May, médecin et directeur du Centre de Santé de Malakoff, la création d'un centre de santé a été évoquée.

Il était une fois les centres de santé...

Héritiers des premiers dispensaires, les centres de santé sont des lieux de santé de proximité où se soignent tous ceux qui en ont besoin. C'est ainsi que s'y croisent des cadres, des bénéficiaires de la C.M.U. ⁽¹⁾, des employés, des jeunes ou des plus âgés, bref toutes les composantes de la société. Outils d'intégration sociale, ils combattent la médecine à deux vitesses et contribuent à la lutte contre les inégalités sociales de santé. Ils proposent une médecine de qualité pour tous et, de par leur façon de travailler en équipe, contribuent à la réduction des coûts de la Sécurité sociale. Ils jouent un véritable rôle de service public. Malheureusement, leur création comme leur pérennité ne repose le plus souvent que sur la bonne volonté de leurs gestionnaires (associations, mutualité, municipalités). Pourtant, ils pourraient, demain, jouer un rôle essentiel dans l'organisation d'un système de soins plus solidaire et accessible à tous aussi bien financièrement que géographiquement. En effet les centres de santé, à but non lucratif, dispensent des soins de premier recours et regroupent dans un même lieu des professionnels de santé : médecins généralistes et spécialistes (ophtalmologistes, dermatologues, psychiatres...), kinésithérapeutes, diététiciens, infirmiers. Certains centres de santé possèdent un plateau technique (scanner, I.R.M. ⁽²⁾, des services de radiologie, des laboratoires d'analyses médicales et des fauteuils dentaires. Recevant les patients en consultation, les centres de santé mènent aussi des actions sociales, de prévention et

d'éducation à la santé. Ils sont aussi habilités à pratiquer des I.V.G. ⁽³⁾ médicamenteuses. Les médecins sont salariés, c'est-à-dire payés à la fonction et non pas à l'acte, ce qui est une des grandes différences avec les maisons de santé qui ne partagent pas les mêmes valeurs : les centres de santé pratiquent le tiers payant et s'interdisent les dépassements d'honoraires, ce qui n'est pas le cas des maisons de santé. Enfin, malgré des



Présentation d'un centre de santé par le Docteur May

financements non pérennes et souvent insuffisants et coûteux, le bénéfice se mesure en termes de santé publique. Leur création reste à ce jour un choix politique fort et volontariste.

Un ou des centres de santé dans l'agglomération, une utopie ?

Lors du débat qui a suivi la conférence, plusieurs intervenants ont souhaité que des initiatives soient prises, que ce soit au niveau intercommunal ou municipal. En effet, lors des échanges, le docteur Vilain exerçant à l'hôpital de Montargis a fait part, parmi d'autres intervenants, de sa forte inquiétude sur la situation locale : en 2020, un tiers des médecins sera en retraite. D'ores et déjà 15 % de la population ne disposent pas de médecin traitant. À Chalette, il n'existe que quatre médecins pour une population de 14 000 habitants et deux seront bientôt en retraite. Il n'y a eu aucune installation de médecins dans l'agglomération depuis trois ans, excepté quelques-unes au sein de l'hôpital. Le Montargois traverse et va traverser une crise sanitaire sur laquelle, du point de vue des participants et du maire, il convient de se pencher très rapidement. Nul doute qu'un grand et vaste débat va devoir s'installer tant dans la population pour sonder les besoins qu'avec les maires et les professions médicales de l'agglomération. Nous n'avons pas le choix !

B.Taleb



⁽¹⁾ Couverture Maladie Universelle.

⁽²⁾ Imagerie par Résonance Magnétique.

⁽³⁾ Interruption Volontaire de Grossesse.

Mieux vaut prévenir que guérir !

À la demande de l'U.N.R.P.A.* Bourg/Lancy, une conférence sur les précautions à prendre contre les cambriolages et les violences faites aux personnes s'est déroulée jeudi 17 octobre. Devant un parterre d'une trentaine de personnes, Éric Peltier, chef de la Police municipale, a présenté les dispositions utiles pour se protéger des vols.

La plupart des cambrioleurs agissent en l'absence des habitants mais certains le font en leur présence. Ainsi le risque est aussi élevé l'après-midi que pendant la nuit. Toutefois, on oublie souvent pendant la journée de prendre les mesures de sécurité nécessaires. Il convient donc de ne donner aucune occasion d'intrusion en plaçant judicieusement les serrures, en créant l'impression que l'habitation est occupée, et en marquant et enregistrant les objets. La protection électronique est aussi un complément utile destiné, outre sa fonction dissuasive, à détecter les cambriolages, les tentatives d'effraction et à prévenir le voisinage et les services de police. D'autre part, il a été préconisé de ne pas laisser une porte de garage ouverte sans voiture dedans, des volets fermés pendant la journée ainsi qu'une habitation sans aucune lumière le soir. Éric Peltier a également insisté sur le fait de ne pas déposer de messages sur la porte ou sur le répondeur téléphonique signalant une absence, ou bien encore de ne pas laisser une boîte aux lettres pleine. Autant de conseils parmi bien d'autres qui ont permis aux participants de repartir mieux armés...

B.Taleb

Police municipale: 02.38.07.11.87 ou 06.33.84.90.58

Police nationale: 17

* Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées



Intervention d'Eric Peltier.



Randonnée intergénérationnelle, mercredi 23 octobre

Un «café des âges» pour développer l'entente entre générations

Un café des âges / café-débats a eu lieu au foyer Paul-Marlin mercredi 16 octobre sur le thème « mieux se comprendre et échanger entre jeunes et seniors ». Le but d'un café des âges est de réunir et recueillir les besoins et recommandations dont chacun est porteur, mais également de développer les liens entre générations par la transmission de l'expérience de vie des anciens. C'est un espace citoyen, ouvert et dynamique où chacun exprime ses idées. Le concept a été créé par l'association « Vieillir, c'est vivre » présidée par Paulette Guichard, ancienne secrétaire d'État chargée des personnes âgées. Son idée est de créer un mouvement citoyen visant à mettre en valeur les rapports entre générations et à changer notre regard collectif sur la place des personnes âgées dans la société.

D.Creff



Représentation du Grenier Chalettois

Dossier / Retour sur les rencontres d'octobre

Le foyer-logement Jacques-Duclos «relooké» !

Trente-cinq ans après son ouverture, le foyer-logement Jacques-Duclos, situé dans le quartier de Vésines, vient de subir une rénovation bien méritée. Les travaux dont le coût s'élève à près de deux millions d'euros comprenaient la réfection de la toiture, l'isolation extérieure, la mise aux normes « handicapés » des salles de bain, de l'électricité et de la plomberie ; bref des logements tout neufs, dont une dizaine attendent leur locataire. Pour information, les futurs résidents devront s'acquitter d'un loyer de 300 euros toutes charges comprises, excepté l'électricité et le téléphone. Pour les bénéficiaires de l'Aide Personnalisée au Logement, celle-ci est bien évidemment déduite du loyer. Pour le bien-être des résidents, un pédicure-podologue intervient régulièrement dans l'enceinte de l'établissement. D'autre part, des animations et des permanences de l'U.N.R.P.A. ⁽¹⁾ permettent aux résidents de garder une vie sociale et de participer aux activités proposées par le SE.MU.R.P.A. ⁽²⁾ et les services municipaux.

Des logements sont disponibles
Renseignements au SE.MU.R.P.A. : 02.38.93.34.18

⁽¹⁾ Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées.

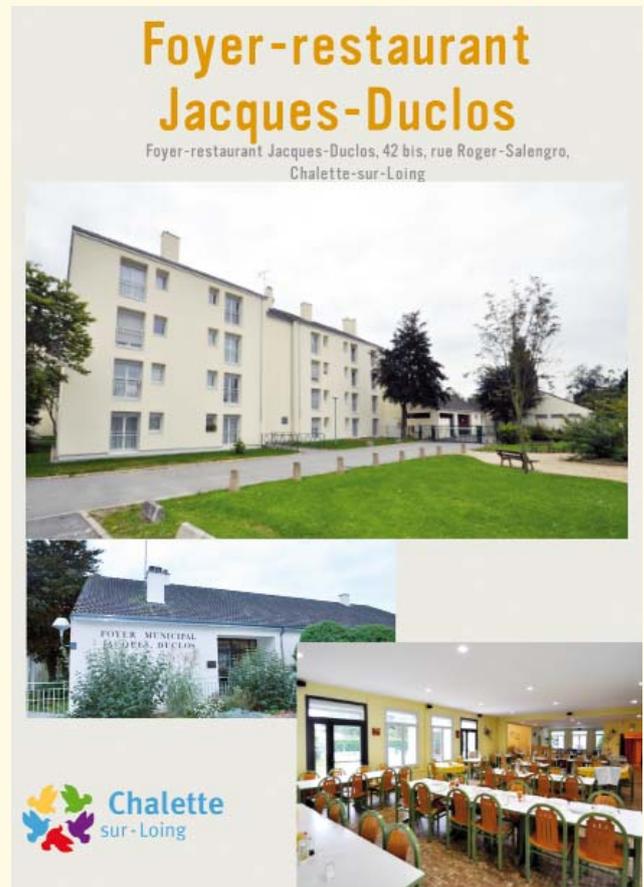
⁽²⁾ Service Municipal des Retraités et Personnes Âgées.



L'atelier danse en représentation



Ouverture des Rencontres d'octobre



Dans le cadre des rencontres d'octobre, l'O.R.P.A.D.A.M. - C.L.I.C. ⁽¹⁾ en partenariat avec le SE.MU.R.P.A. ⁽²⁾ a proposé une conférence ayant pour thème « Comment adapter son logement pour bien vieillir ». Au cours de celle-ci, Dominique Le Gravier, chargée de mission à l'Union départementale d'aménagement et d'habitat du Loiret, a présenté les dispositifs d'aide financière de l'Agence nationale de l'habitat et du Conseil général dans le cadre de l'adaptation au vieillissement ou au handicap. Une présentation des différents aménagements qui peuvent être réalisés dans les habitations, ainsi que pour des économies d'énergie, a également été faite.

⁽¹⁾ Office des Retraités et Personnes Âgées De l'Agglomération Montargoise - Centre Local d'Information et de Coordination

⁽²⁾ Service Municipal des Retraités et Personnes Âgées

Les 30 novembre et 1er décembre au Hangar 5^{ème} édition du *Festival Autrement, autres mots*

Les 30 novembre et 1^{er} décembre prochains, le Festival Autrement, autres mots célébrera sa cinquième édition. Un anniversaire dont le collectif d'associations à l'origine de cette manifestation est fière, sa pérennisation étant un vrai défi.

En effet, loin des traditionnels salons du livre et rencontres littéraires, le Festival Autrement, autres mots est unique en son genre, du moins dans la région. Alternatif, engagé, solidaire, il se veut également festif.

Informer, réfléchir, échanger, débattre

Autrement, car en ces temps mornes et anxiogènes, ce rendez-vous culturel annuel interpelle, interroge nos certitudes, invite à penser, à faire et à vivre autrement, à conjuguer notre avenir au temps de l'optimisme. Il propose, par le biais de livres, d'expositions et de débats, des outils de réflexion, des ouvrages qui ouvrent l'imaginaire, d'autres possibles qui « parlent » autrement. Autres mots, car c'est un outil précieux, une sorte de caverne d'Ali Baba où l'on trouve des repères, découvre des connaissances nouvelles pour comprendre, analyser, agir et sortir de la pensée unique ou consensuelle mais pas seulement... Car au moment où, notamment dans le Montarquois, les rideaux de plusieurs librairies tombent les uns après les autres, où d'autres encore se battent et sont contraintes de faire appel aux dons pour survivre⁽¹⁾, le Festival Autrement, autres mots est aussi une occasion de soutenir le livre et la lecture, un moment privilégié pour partager.

Convivial, solidaire et festif

Et parce que se cultiver, réfléchir, imaginer un autre monde n'est pas forcément ennuyeux mais au contraire enthousiasmant et festif,



le Festival Autrement, autres mots est un espace convivial qui propose buvette et restauration bio et équitable, et offre le samedi soir l'occasion de terminer la soirée par un concert. Et puis venir au

Festival Autrement, autres mots, c'est aussi, à l'approche des fêtes de fin d'année, l'occasion de trouver le ou les cadeaux originaux et utiles pour tous les âges et pour tous les goûts, ou presque !

B.Taleb

Samedi 30 novembre

- 11 h : inauguration et présentation des expositions
- 14 h 30 - 15 h 30 : Laure de Vulpian, journaliste, pour son dernier livre « *Silence Turquoise* », sur le Rwanda et l'opération humanitaire
- 16 h - 17 h : Mireille Fanon Mendès-France, présidente de la Fondation Franz Fanon⁽²⁾, experte auprès de l'O.N.U.⁽³⁾
- 17 h 30 - 18 h 30 : Claude Guillaumaud-Pujol, universitaire spécialiste en civilisation américaine, pour son livre « *Prisons de Femmes, Janine, Janet et Debbie, une histoire américaine* »
- 20 h : concert avec le groupe « *Demain la veine* » (deux femmes, deux voix accompagnées d'une guitare, d'un accordéon et d'un ukulélé)

Dimanche 1er décembre :

- 10 h - 12 h : lecture publique de textes choisis autour du thème « *contre tous les esclavagismes, décolonisons les esprits* » (Franz Fanon, Pablo Neruda, Mahmoud Darwich, Aimé Césaire, Angela Davis, Lionel Trouillot, Rigoberta Menchú, Nelson Mandela)
- 14 h 30 - 16 h : Daniel Schneidermann (journaliste fondateur d'Arrêt sur images sur la 5) et Chloé Delaume (écrivaine et auteure de « *Le cri du sablier* ») pour le récit qu'ils ont tiré de leur parcours à la recherche de Georges Ibrahim Abdallah
- 16 h 30 - 18 h 30 : Baptiste Mylondo, enseignant en économie, auteur de « *Pour un revenu sans condition* » et Samuel Zarka, du Réseau salariat, sur la question : revenu inconditionnel ou salaire universel, jeu de mots ou enjeux réels

⁽¹⁾ Un clin d'œil à la librairie égreilloise.

⁽²⁾ Psychiatre et essayiste martiniquais (1925-1961) fortement impliqué dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie et dans un combat international dressant une solidarité entre « frères » opprimés. Un des fondateurs du courant de pensée tiers-mondiste.

⁽³⁾ Organisation des Nations Unies.

Sports et loisirs

La Ville met à l'honneur ses associations et clubs sportifs

En clôture de la semaine « Faites du sport » qui s'est déroulée du 30 septembre au 5 octobre, la Municipalité a organisé sa traditionnelle cérémonie des Trophées du sport.

Christophe Rambaud, maire-adjoint chargé des sports, a rappelé que la Ville compte 23 associations pour 2300 licenciés. Le maire, Franck Demaumont, a de son côté souligné l'importance du travail effectué par les bénévoles, lequel permet de porter haut les cou-

leurs de Chalette dans les différentes compétitions.

Au cours de la soirée, 9 associations ont été mises à l'honneur, soit pour un de leur dirigeant, un de leur sportif ou pour toute une équipe.

Parmi les lauréats, il faut noter les résultats au niveau international de

l'U.S.C. Taekwondo avec une belle troisième place au « World Master Game », mondial vétérans, pour Christophe Bouvet (voir son portrait p.5) ou encore la quatrième montée consécutive de l'équipe première de l'U.S.C. Football.

P.Avezard

Les lauréats :

Taekwondo : Christophe Bouvet, Mamoudou Bassoum et Omer Dursun.

Palmeurs du Gâtinais : récompense collective.

Badminton : Mickael Meira.

Cyclos randonneurs chalettois : Antoinette Lardy et Jacques Bouin.

Judo : Brice Casanove.

Guidon chalettois : Ewen Henrio et Maxime Le Tiec.

Union gymnique : Louise Vu et l'équipe des benjamines 10/11 ans.

Football : Frédéric Pay et l'équipe première.

Karaté : Mickael De Almeida.



Les Trophées des sports



L'apprentissage du Fair-play



Le club de Taekwondo



Départ de la Transgâtinaise

Les centres de loisirs ouvrent pour Noël

Pour les vacances de Noël, les centres de loisirs Aragon et Cosson seront ouverts durant la première semaine, du 23 au 27 décembre.

Les enfants de 3 à 6 ans seront accueillis au centre Cosson, les 6 – 11 ans au centre Aragon.

Le 24 décembre, les deux centres fermeront à 17 heures 30 ; ils resteront fermés le 25 décembre.

Les inscriptions doivent être faites du 9 au 18 décembre en mairie, au Service scolaire.

20 bougies pour l'association du Château de Sable

En 1990, un groupe de travailleurs sociaux constatant la carence de structure dans le domaine de la petite enfance engage une réflexion approfondie. Après une enquête auprès d'associations et de parents, l'association « Le Château de Sable » est créée. La structure ouvre ses portes en 1993. Vingt années plus tard, Le Château de Sable est toujours debout et continue son action. L'occasion pour Chalette Place Commune de revenir sur l'activité de cette association qui rayonne sur l'agglomération et au-delà.

Inspiré des Maisons Vertes fondées par Françoise Dolto ⁽¹⁾, Le Château de Sable est un lieu de rencontres et de loisirs pour les tout-petits (de la naissance à trois ans révolus) avec leurs parents (parent, grand-parent, assistante maternelle, frère ou sœur...). Ouvert également aux futurs parents, ses objectifs sont multiples : rompre l'isolement, valoriser la fonction parentale, favoriser l'expression des compétences parentales et des « savoir être », permettre la socialisation, participer à la prévention primaire des troubles de la relation et de la personne, mutualiser et partager les expériences, vécus et ressentis autour de la grossesse, de la



maternité et de la parentalité, enfin favoriser l'expression de ces vécus par la mise en mots. Et si sa fréquentation est variable, ce n'est pas ce qui préoccupe en priorité les accueillantes. « Pour nous, les chiffres ce n'est pas l'essentiel ; ce qui nous importe c'est la qualité des rapports que nous entretenons avec les participants, notre capacité à être disponible et à l'écoute, et l'utilité de notre action. C'est pourquoi nous sommes très exigeantes sur le recrutement des accueillantes qui bénéficient d'une formation avant la prise de fonction. Celle-ci se prolonge d'ailleurs pour toutes les accueillantes, toutes les six semaines, grâce à un groupe de réflexion avec une psychologue » précise une des accueillantes. Et à la question quels sont vos projets pour l'avenir, la réponse est nette : « La pérennisation de notre structure. Car depuis le début, notre souci principal est de trouver les financements pour continuer à vivre ».

B. Taleb

Le Château de Sable - 9 rue Édouard-Lalo à Chalette. Tél. : 02.38.85.61.59
Ouvert à tous les mardis et jeudis de 14 heures à 18 heures.
Anonymat respecté - La confidentialité de ce qui se vit et se dit dans l'accueil est garantie.
Participation financière laissée à l'appréciation de chacun.

État civil :

Naissances :

LANDERAU Stessy
FUTADINGA Méline
ATLIG Hava
MAZOYER Annaëlle
ÇAKIR Mustafa
POTILLION Lilya
BICAT Merve
SAGOT Youstra
BEN FARHAT Zohra
PEETERS Lola
MAGNIER Driss
GÉRARD Enzo
YOUSOUF Jalal-Dine
ÖZDİL Enis
HIRAÇ Zülal
POLAT Yusra
NOUNOUI Alliya

Mariages :

BAYSAN Sezer et TÜZEN Misra
KIRTEKE Salih et BAYRAKLI Büsra
GÜREL Ilker et BASARAN Sevilay
ÖZTÜRK Serdar et KAYA Elif
GARES Mohamed et DAGONNEAU Aurélie

Décès :

BENASZAK Czeslas
NEICHKO Vve CAZAL Renée
COKIC Novak
PESTY François
SY Abdoulaye
LEMAIRE Marcel
VATÈRE Guy
SEDIRI Ep. HERZI Hakima
BONNOT Louis
BOURDOIT Ep. BRUNEL Paulette
MARI Ep. TITI Pia Maria
BLONDEL Franck

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans les naissances du CPC n° 43. Il fallait lire RAZAFIMARO-BENOIT Judicaëlle, et YILDIRIM Nil.
Nous présentons toutes nos excuses aux deux familles.

⁽¹⁾ Françoise Dolto est une pédiatre et psychanalyste française qui s'est largement consacrée à la psychanalyse de l'enfance et dont elle est une figure emblématique en France.

Cellule de veille économique : vers un « Livre blanc pour l'emploi dans le Gâtinais »

Le 22 octobre dernier, la Cellule de veille économique de Chalette s'est réunie à la mairie afin de poursuivre sa réflexion sur le développement industriel du bassin du Montargois afin de rédiger un « Livre blanc de développement du Gâtinais ». Pour cela il a été fait appel aux services d'un cabinet spécialisé dans le domaine de l'industrie et des territoires. Pour l'ensemble des organisations syndicales (CGT, FO, UNSA, FSE/CGC, la CFDT s'étant excusée), il s'agit de porter, avec cette démarche, des réponses face au processus de désindustrialisation du Gâtinais que les pou-

voirs publics refusent de reconnaître. Le Préfet de Région ne vient-il pas de refuser la tenue d'une table ronde sur ce sujet, comme l'a proposée M. Beulin, Président du Conseil économique, social et environnemental, suite à la réunion qui s'est tenue au Conseil régional le 14 juin dernier. Malgré ce refus, les syndicats se disent déterminés à « prendre leur destin en main pour ne plus subir », et c'est la raison pour laquelle ils envisagent la tenue d'un Forum pour l'emploi dans les mois qui viennent.

B. Ballu

A l'affiche



**VENDREDI 8 NOVEMBRE
À 18H**

ART CONTEMPORAIN LA BORNE PLACE JEAN-JAURÈS

La Borne est un mobilier urbain itinérant en région Centre. Elle a pour ambition de mettre en contact le grand public avec l'art contemporain, de multiplier les rencontres, de surprendre le passant et d'offrir un large questionnement. Pour les artistes invités, c'est un lieu d'expression qu'ils peuvent investir.

La Borne est une action transversale conçue par le collectif d'artistes Le pays où le ciel est toujours bleu.

Retrouvez, suivez, commentez... le parcours de la Borne sur : www.poctb.fr



**VENDREDI 15 NOVEMBRE
À 20H30**

LE HANGAR WALTER, BELGE ET MÉCHANT

De l'humour avec le Belge qui monte : sous ses airs de dandy, Walter décape ! Son humour mordant est servi par des textes précis qui font mouche. Il teste, déteste et conteste tout ce qui lui tombe sous la main. « Belge et méchant » charme par son irrévérence qui s'oppose à l'élégance et la classe de Walter.

« Pour Walter, un seul credo : on peut rire de tout... du moment qu'on le fait avec classe. » Humour tout public à partir de 15 ans.



**JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2013
À LA MAIRIE**

VOTER EST UN DROIT ET UN DEVOIR

**NE LAISSEZ PAS LES AUTRES CHOISIR
À VOTRE PLACE, INSCRIVEZ-VOUS SUR
LES LISTES ÉLECTORALES.**

Vous venez d'arriver dans la commune ? Vous avez déménagé dans un autre quartier de la ville ? N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales ou de signaler votre changement d'adresse. Vous avez jusqu'au mardi 31 décembre, 16 heures 30, pour réaliser les démarches nécessaires auprès du Service Élections de la mairie. Se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique mais il est prudent de la vérifier.

Renseignements au 02.38.89.59.57
courriel : elections@ville-chalette.fr
Pour information, les élections municipales se dérouleront les 23 et 30 mars 2014, et les élections européennes le 25 mai 2014.



Brèves

Permanences :

• Écrivain public :

tous les lundis de 14 h à 16 h, Salle du Château-Blanc et sur rendez-vous au 02.38.97.19.34

• Avocat conseil :

mercredi 27 novembre sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 04

• Atelier d'écriture (rappel) :

le mardi tous les 15 jours de 9 h à 12 h à la Maison des associations - Atelier destiné aux personnes éloignées de l'écriture. Renseignements : Philippe Gonthier 02.38.97.19.34

Ludothèque :

soirée « adultes » avec jeux de règles sous toutes leurs formes vendredi 29 novembre de 19 h à minuit - En début de soirée, partage d'un repas sorti des paniers des participants. Apéro, jus de fruits, thé ou café offerts.

Renseignements : 02.38.98.64.07 -

courriel : veronique.lebrize@ville-chalette.fr

Comités de quartier :

- Vésines : réunion le mardi 12 novembre à 18 h salle Roger-Salengro.

- Kennedy-Château-Blanc : réunion mardi 19 novembre à 18 h Salle du Château-Blanc.

- Pontonnerie : réunion mercredi 4 décembre à 18 h Maison des associations.

- Bourg : repas le dimanche 17 novembre à 12 h, Salle Louis-Aragon. Inscription jusqu'au 8 novembre auprès d'Aurélia : 02.38.98.87.92

Concours des maisons et balcons illuminés et des décorations de jour :

inscription jusqu'au 9 décembre au Service Vie des quartiers 02.38.98.87.92. Pour les décorations de jour, le jury passera durant la journée.

Musée d'école Fernand-Boutet :

ouverture du musée le samedi 16 novembre.
A 15 h, animation : écriture à la plume

Collecte de jouets :

l'agence Century 21 organise du 1er au 30 novembre une collecte de jouets au profit de la Croix-Rouge. A cet effet un bac de récupération destiné au recueil des jouets sera installé dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Centre-Communal d'Action Sociale - Action Handicap :

le C.C.A.S. propose aux adultes et enfants handicapés les prestations gratuites suivantes, parmi lesquelles ils peuvent faire un choix :

- pour les adultes : un repas au restaurant « O terroir » à Montargis OU une place à l'un des spectacles du Service culturel de Chalette OU une promenade sur le bateau « Ville de Chalette » OU un colis gourmand

- pour les enfants : une place à l'un des spectacles du Service culturel de Chalette OU une promenade sur le bateau « Ville de Chalette ».

Renseignements : C.C.A.S. - Hôtel de Ville
02.38.89.59.91 ou 92

Erratum :

une coquille s'est glissée dans le CPC N°43, précisément dans l'article de la page 6, bientôt un éco-quartier rue Saint-Just. En effet, il convenait de lire : le projet prévoit la réalisation de plusieurs îlots, en locatif social, accession privée, soit en tout 125 logements. Pour la part sociale du projet : 25 logements collectifs et 16 maisons individuelles en bandes (et non pas 6 comme il avait été indiqué.)